

# Info.pl@ine

N°120 – 27 septembre 2006 – 4 pages



Les antigaminées de rattrapage

Un nouvel arrêté

## AGRO-METEO

Pluviométrie du 11 au 20 septembre 2006 (mm) :

Normale	Campagne 2005 – 2006			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
20,7	22,4	36,2	25,4	18,4

Températures du 11 au 20 septembre 2006 (°C) :

	Normale	Campagne 2005 – 2006			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	10,0	14	13,7	13,6	14,3
Maxi	20,9	24,6	24,1	24,1	23,7

source : Météo-France

Les pluies sont bien appréciées par les colzas qui sont en cours de levée. Certains semis précoces se sont retrouvés dans le sec et les pertes à la levée sont parfois importantes.

Les températures sont encore exceptionnellement élevées. Du 10 au 13, les maxi tournent autour de 30°C, jusqu'à 33,1°C le 11 à Egreville. Les minimales sont aussi très élevées. Aujourd'hui, ces températures ont tendance à retrouver des valeurs normales.

Durant cette décade, les ETP sont en moyenne de 2,8 mm/jour, variant de 4,8 à 1 mm/jour.

## ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 2 à 8 feuilles)

### P Ravageurs

Les pucerons verts sont encore peu présents mais la surveillance doit continuer. Ils peuvent être vecteurs de viroses pouvant atteindre une nuisibilité de 8 qx/ha. Ils ne sont pas faciles à observer et se cachent à la face inférieure des feuilles.

Ø Bien observer les parcelles jusqu'à 6 semaines après la levée. Au-delà, il n'est plus nécessaire de prendre en compte ce ravageur. Le seuil d'intervention est de **2 pieds sur 10 avec des pucerons**. Ce puceron est résistant aux pyrèthrinoides. L'AZTEC, qui n'est plus distribué depuis juin 2006, donne les meilleurs résultats. Il peut encore être utilisé jusqu'au 31 décembre 2006.

Le SRPV signale une augmentation des captures de **grosses altises** dans leur réseau.

### P Désherbage de rattrapage

Ce rattrapage est souvent motivé par la présence de graminées, vulpins, ray-grass ou repousses de céréales. Avec un début septembre plutôt sec, nous avons constaté quelques irrégularités d'efficacité comme par exemple le COLZOR TRIO sur vulpins.

### Les antigaminées spécifiques foliaires

Les produits à action foliaire doivent être réalisés avant que le colza ne fasse un effet parapluie, dans des conditions poussantes (températures > 13°C, hygrométrie > 70%). Ils sont applicables du stade 3 feuilles à début montaison de la graminée quel que soit le stade du colza.

Exemple de produits : AGIL, FUSILADE MAX, PILOT, STRATOS ULTRA, TARGA D+, OGIVE...

Quelques restrictions :

- ELOGE ou NOMADE : applicable uniquement à l'automne.
- Produits à base de Cléthodime (CENTURION EC, OGIVE, FOLY R, NOROIT) : pour des raisons de sélectivité, ne faire qu'une seule application et à l'automne. Préférer les traitements de début automne en évitant les périodes gélives pour assurer une bonne installation de la culture avant l'hiver. Les applications en fin d'hiver sont déconseillées. Un délai de 8 jours est à respecter avec un régulateur par exemple.

Cas du pâturin annuel : tous les antigraminées foliaires ne sont pas efficaces contre cette adventice. Certaines firmes mettent en avant l'intérêt de leur produit sur pâturin annuel en préconisant une utilisation précoce, avant le stade 3 feuilles de la graminée : ELOGE, OGIVE, PILOT, TARGA D+.

### Les antigraminées à action racinaire

Dans les situations avérées de vulpins ou de ray-grass résistants aux produits de la famille des « fops » ou des « dymes », une solution, certes plus onéreuse, est d'utiliser un produit à action racinaire.

Ces antigraminées racinaires ont une action lente mais peuvent être appliqués sur sol gelé.

PRODUITS	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin	Ray-Grass, Vulpin, Bromes, Repousses de céréales	Coût indicatif €/ha	Stades d'utilisation
LEGURAME PM 2,5 à 3 kg/ha	S	S	M	S	45 à 55	Sur colza en bon état végétatif. De 4 feuilles à 3 semaines avant la reprise de végétation.
KERB FLO 1,8 l/ha RAPSOL WG 0,6 à 0,95 kg/ha	S	M	S	S	50 à 70	A partir du 1 <sup>er</sup> novembre jusqu'à la reprise de végétation

S	Sensible	R	Résistant	M	Efficacité moyenne
---	----------	---	-----------	---	--------------------

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

Nous n'évoquons ici que les traitements de post-semis prélevée. Nous reviendrons ultérieurement sur les programmes de post levée précoce.

### DESHERBAGE DE POST-SEMI S PRELEVEE SUR BLE

A réserver **uniquement** aux parcelles fortement infestées en ray-grass, en vulpins, et où il n'est pas possible de passer en post-levée précoce. Quand ils sont possibles les programmes de post levée sont plus performants.



Remarque préalable : le chlortoluron, urée substituée, reste une matière active intéressante pour maîtriser les populations de ray-grass. Sur vulpins et pour des applications de prélevée, elle est plus intéressante que l'isoproturon. Mais attention, si sur orge toutes les variétés sont tolérantes à cette matière active, ce n'est pas le cas sur blé.

Nous donnons ci-dessous quelques variétés tolérantes ou sensibles. Mais ces listes ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations, contactez-nous.

Variétés <b>TOLERANTES</b> au chlortoluron Liste non exhaustive		
Andalou	Equilibre	Rialto
Azzuro	Graindor	Richepain
Balthazar	Hysun	Samurai
Bastide	Incisif	Sankara
Camp Rémy	Instinct	Shango
Caphorn	Isengrain	Sogood
Cézanne	Lancelot	Soissons
Chagall	Manager	Tapidor
Charger	Nirvana	Toisondor
Claire	Nuage	Versailles
Courtot	Orvantis	Virtuose...
Dinosor	PR22R20	

Variétés <b>SENSIBLES</b> au chlortoluron Liste non exhaustive		
Aguila	Cyrano	Raspail
Alixan	Intact	Récital
Alcazar	Maxyl	Rosario
Altria	Mendel	Royssac
Apache	Mercato	Scipion
Aubusson	Mercury	Tilburi
Autan	Meunier	Trémie
Aztec	Perfactor	...
Battant	PR22R28	
Cordiale		

## P Traitement de prélevée qui sera complété en post levée, à l'automne ou en sortie d'hiver

*Forte infestation de vulpins, sur des parcelles où il n'est pas possible de passer en post levée précoce*

	Limons, sables	Coût indicatif €/ha	Limons-argileux	Coût indicatif €/ha
Produits à base de Chlortoluron (sur variétés tolérantes)	1250 à 1400 g/ha	12,5 à 14	1600 à 1750 g/ha	16 à 17
<b>ou</b>				
QUARTZ GT (Isoproturon + DFF)	1,8 à 2 l/ha	36 à 40	2,2 à 2,4 l/ha	44 à 48

Remarque : l'isoproturon a de meilleures efficacités en post-levée précoce qu'en prélevée.

*Fortes infestation de ray-grass*

	Limons, sables	Coût indicatif €/ha	Limons-argileux	Coût indicatif €/ha
Produits à base de Chlortoluron (sur variétés tolérantes)	1250 à 1400 g/ha	12,5 à 14	1600 à 1750 g/ha	16 à 17
<b>ou</b>				
LAUREAT (Chlortoluron + DFF) (sur variétés tolérantes)	3 l/ha	35	4 à 4,5 l/ha	45 à 50

Ø Si une association Chlortoluron + DEFI ou Chlortoluron + CARAT est prévue, préférer reporter le traitement en post-levée à partir du stade 1 à 2 feuilles du blé. Nous y reviendrons dans les traitements de post-levée d'automne.

## DESHERBAGE DE POST-SEMI S PRELEVEE SUR ORGE D'HIVER

Le désherbage de prélevée est à privilégier en présence de ray-grass et dans les parcelles où la portance du sol à l'automne est aléatoire. Dans ce cas, utiliser des herbicides à base de chlortoluron :

	Coût indicatif €/ha
PENDIRON SC 5 l/ha	35
LAUREAT 3 à 4 l/ha selon les types de sols (produit recommandé par la filière brassicole)	35 à 45
Chlortoluron, 1500 g/ha (seuls CHLORTOCIDE EL et CORTURON sont recommandés par la filière brassicole).	15

Ø En présence d'une forte population de ray-grass et/ou résistants, on peut réaliser le programme suivant : Chlortoluron 1500 g/ha en prélevée, **puis**, DEFI 2 à 2,5 l/ha en post-levée d'automne

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### GESTION DES EFFLUENTS « PRODUITS PHYTOSANITAIRES »






Un arrêté signé le 12 septembre 2006 et publié au JO le 21 septembre 2006 clarifie un certain nombre de points sur la gestion des effluents de produits phytosanitaires :

- ☛ Le remplissage du pulvérisateur nécessite d'être sécurisé pour éviter toute pollution de la ressource. Les dispositifs utilisables sont : une cuve d'attente, une potence, un clapet anti-retour.
- ☛ Il est recommandé d'installer un dispositif anti-débordement (volucompteur à arrêt automatique par exemple), mais ce n'est pas obligatoire.
- ☛ L'eau de rinçage des emballages doit être incorporée à la bouillie en cours de préparation.
- ☛ Les Zones Non Traitées (ZNT) le long des cours d'eau ou en bordure de point d'eau sont simplifiées :
  - § 5 m pour tous les produits,
  - § 20 m pour les produits dont l'ancienne ZNT était comprise entre 10 et 30 m,
  - § 50 m pour les produits dont l'ancienne ZNT était comprise entre 31 et 100 m.
- ☛ La ZNT de 20 ou de 50 m peut-être ramenée à 5 m si vous respectez simultanément 3 conditions :
  - § mise en œuvre de moyens permettant de diminuer le risque pour les milieux aquatiques. Ces moyens devront être publiés au Journal Officiel, et devront permettre de diviser au moins par 3 le risque par rapport aux conditions normales d'application du produit. (ex : buses anti-dérive),

- § présence d'un dispositif végétalisé permanent d'au moins 5 m de large en bordure des points d'eau :
- arbustif pour les cultures hautes (vignes, arboriculture...) avec une hauteur au moins équivalente à celle de la culture,
  - herbacé (ex : bande enherbée) ou arbustif (ex : haie) pour les autres cultures,
- § l'enregistrement des applications pour la campagne en cours et la campagne dernière (nom commercial complet, dates et doses d'applications).

- ☛ Le fond de cuve peut-être épandu au champ s'il est dilué au moins 5 fois.
- ☛ L'eau de rinçage du pulvérisateur peut-être vidangée au champ si sa concentration est égale au 1/100<sup>ème</sup> par rapport à la bouillie d'origine.
- ☛ Le traitement ne doit pas être réalisé si la force du vent est supérieure à 3 Beaufort (19 km/h).

Quelques repères pour évaluer la force du vent :

Observations		Genre	Force (Beaufort)	m/s	Km/h
La fumée d'une cheminée s'élève verticalement		Calme	0	0 à 0,2	< 2
L'homme perçoit à peine le vent, la fumée d'une cheminée s'incline, une girouette ne bouge pas		Très légère brise	1	0,3 à 1,5	2 à 5,4
Les feuilles des arbres frémissent, sensation de souffle sur le visage		Légère brise	2	1,6 à 3,3	5,5 à 11,9
Les drapeaux flottent, feuilles et pétioles sont constamment en mouvement,		Petite brise	3	3,4 à 5,4	12 à 19,4
Les poussières s'envolent, le blé ondule, les petites branches s'agitent		Jolie brise	4	5,5 à 7,9	19,5 à 28,5
Les petits arbres se balancent, les vagues moutonnent sur un étang		Bonne brise	5	8 à 10,7	29 à 38,5
Les grandes branches s'agitent, les fils électriques « chantent »		Vent frais	6	10,8 à 13,8	39 à 50

- ☛ Aucun dispositif permettant le traitement des eaux de rinçage ou de lavage du pulvérisateur à la ferme n'est proposé, un arrêté du Ministère de l'Environnement proposera certains dispositifs.
- ☛ Enfin, le délai de rentrée dans la parcelle traitée est précisé en fonction des phrases de risques des différents produits (mais nous vous recommandons en plus de respecter nos préconisations *en italiques dans le tableau ci-dessous*) :

Phrase de risque inscrite sur l'étiquette	Délai à respecter avant de retourner dans la parcelle
<b>R 42</b> peut entraîner une sensibilisation par inhalation	48 heures
<b>R 43</b> peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau	
<b>R 48</b> <i>risque d'effet grave pour la santé en cas d'exposition prolongée (préconisation)</i>	
<b>R 38</b> irritant pour la peau	24 heures
<b>R 41</b> risque de lésions oculaires graves	
<b>R 34</b> <i>provoque des brûlures (préconisation)</i>	
<b>R 35</b> <i>provoque de graves brûlures (préconisation)</i>	
<b>R 36</b> <i>irritant pour les yeux (préconisation)</i>	6 heures
<b>Autres phrases de risque</b>	



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
 Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
 e-mail : [agronomie.environnement@agri77.com](mailto:agronomie.environnement@agri77.com) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
 avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France  
 et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**